l'ARCHEOLOGUE

l'ARCHEOLOGUE

N° 75 DÉCEMBRE 2004 - JANVIER 2005 ARCHÉOLOGIE NOUVELLE

Dossier

L'enfant en Gaule et dans l'Empire romain

- *Villa* maritime sur le golfe du Morbihan
- Chambre sépulcrale de plus de 6000 ans
- Lascaux éternel
- Le soldat romain
- L'énigme des Cimmériens
- La religion du Portugal romain
- Carthage : puissance et richesse

L 13455 - 75 - F: 6,00 € - RD

Amulettes et pratiques magiques

par Véronique Dasen

Médaillon en bois de cerf percé de 4 trous et orné d'une tête d'enfant du sanctuaire des sources de la Seine. Musée archéologique de Dijon. (Cliché F. Perrodin)

Monnaie de Trajan suspendue à un petit bracelet en alliage de cuivre, IIe s. apr. J.-C. De la nécropole de Lazenay à Bourges, tombe d'enfant. Service d'archéologie municipal de Bourges. (Cliché SAMBA)

« Quand un enfant meurt jeune, il faut le supporter avec sérénité, s'il meurt au berceau, il ne faut pas s'en préoccuper », dit Cicéron (*Tusculanes*). La vie d'un tout-petit avait-elle donc si peu de valeur en des temps de forte mortalité ? L'étude des pratiques magiques nous incite à remettre en question l'indifférence que suggèrent les sources écrites. Dans le monde romain et romanisé, des amulettes de formes diverses furent portées par les enfants dès la naissance afin de les protéger de tout mal. Ces petits objets, souvent de nature modeste, témoignent de l'attachement précoce des parents.

Le mauvais œil

Quels dangers ces breloques devaient-elles écarter ? Leur principale fonction était de neutraliser les puissances maléfiques tenues responsables de la maladie et de la mort des enfants. La croyance au mauvais œil était répandue. On redoutait les effets du *fascinum*, cette mystérieuse force destructrice qui naît de la vue du bonheur et de la prospérité d'autrui. Un regard chargé d'envie peut rendre malade et même tuer : « C'est bien la raison pour laquelle diverses amulettes passent pour servir de protection contre cette sorte de malveillance : leur aspect étrange attire le regard du fascinateur et l'empêche ainsi de se fixer sur sa victime », explique Plutarque dans ses *Propos de Table*.

Ce pouvoir nocif est indépendant de la volonté, ajoute l'auteur : « Ils croient aussi que des amis et des familiers, pour certains, même des pères, peuvent avoir l'œil maléfique, au point que leurs épouses ne leur montrent pas leurs enfants ni ne permettent que ces derniers restent longtemps exposés à leurs regards ».

On attribuait à la parole un pouvoir similaire. Un compliment trop appuyé pouvait éveiller la jalousie des dieux. Des gestes simples permettaient de s'en prémunir. La saleté avait des vertus protectrices : « Des femmes, des nourrices, des servantes, mettent de la boue dans l'eau du bain, y trempent le doigt et en marquent le front de l'enfant. Si vous leur demandez : pourquoi cette eau sale, pourquoi cette boue ? On vous répond : c'est pour détourner les mauvais regards, la jalousie et l'envie », explique Jean Chrysostome (*Première épître aux Corinthiens*).

On craignait aussi les méfaits de démones croquemitaines qui pouvaient prendre la forme de vieilles femmes hideuses ou de rapaces nocturnes pour tuer les nourrissons. La tradition leur prêtait différents noms : Gellô, Mormô, Lamia, Empousa, Striges…

Matières, formes et couleurs

Portées autour du cou, de la poitrine, du poignet ou de la cheville, les amulettes devaient protéger les enfants grâce à leur forme (phallus, lunule…), leur matière (or, ambre…) et leur couleur. Les objets creux comme la *bulla* pouvaient de surcroît contenir une amulette ou une substance aux vertus thérapeutiques. Leur efficacité symbolique obéit à différents principes qui se combinent : loi de l'analogie (la couleur jaune de l'ambre soigne la jaunisse), du contraste (une dent de loup procure de la force et calme les frayeurs), du contact (les noms latins de l'amulette, *ligatura* ou *alligatura*, expriment l'idée d'attache).

Le **phallus**, synonyme de vigueur et de prospérité, est l'un des plus anciens emblèmes de protection contre le mauvais œil. De nombreux

Lunule en argent (3, 5 cm), 125-130 apr. J.-C. Nécropole d'En Chaplix, tombe à incinération d'un enfant de 3 à 4 ans. Avenches (Suisse), Musée romain. (Cliché MRA)

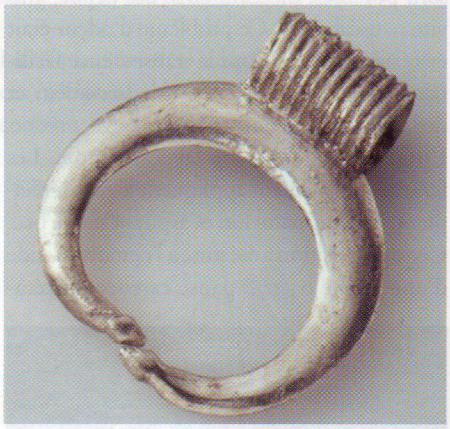

Outils miniatures en bronze enfilés sur un anneau, IIe s. apr. J.-C. (?). De la Nécropole du Fin-Renard à Bourges, tombe d'enfant. Musée du Berry. (Cliché SAMBA)

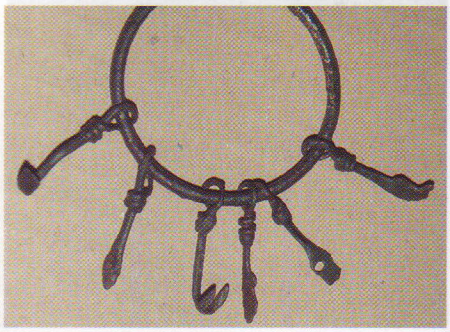

Détail d'une stèle funéraire en calcaire. Enfant portant un médaillon sur la poitrine. Musée d'Auxerre. (Cliché C. Raimbault)

pendentifs représentent un sexe masculin en érection. Les objets obscènes ont le pouvoir de détourner les influences néfastes, raconte Varron (*De la langue latine*) : « les garçons portent au cou un objet indécent, *turpicula res*, pour écarter le mauvais sort ; on l'appelle un *scaevola* ».

La ***bulla aurea***, un pendentif creux en or, était l'insigne par excellence du jeune Romain de naissance libre. La *bulla* n'était abandonnée qu'au sortir de l'enfance, vers l'âge de 17 ans, au moment de la prise de la toge virile. Le bijou était alors consacré aux dieux Lares, les protecteurs du foyer domestique. Sa matière inaltérable, l'or, était jugée capable d'écarter les sortilèges. La *bulla* avait aussi une valeur morale. Elle devait rappeler l'interdiction de porter atteinte à la pudeur d'un enfant de naissance libre. Peu d'exemplaires en or ont été retrouvés en Gaule romaine. La coutume y avait-elle moins d'importance qu'à Rome ou la *bulla* était-elle conservée pour être transmise à un prochain enfant ?

Les **lunules**, ces pendentifs en forme de croissant de lune, parfois ornés d'un phallus, sont plus fréquentes. A Avenches (Suisse), une urne en verre contenait une lunule en argent associée aux restes incinérés d'un enfant de trois à quatre ans. Ces amulettes, d'un type répandu dans l'ensemble du monde méditerranéen, plaçaient probablement l'enfant sous la tutelle de Diane/Artémis, protectrice de la croissance des humains et des animaux.

De petites **clochettes en bronze** constituent une autre catégorie répandue d'amulettes. Attachées au poignet ou suspendues autour du cou, elles pouvaient tant servir à distraire l'enfant qu'à écarter les démons malfaisants. Des monnaies percées accrochées à des anneaux de bronze ont pu jouer un rôle similaire, allié à celui de hochet.

L'usage de faire porter aux enfants des **médaillons en bois de cerf** semble appartenir à une tradition celtique. Un phallus dressé est gravé sur certaines rondelles. La médecine antique fait entrer dans diverses préparations des parties de cet animal d'une longévité proverbiale. Renouvelé chaque année, son bois devait contenir un précieux principe de régénération.

Les tombes d'enfants recèlent aussi des **anneaux de bronze** sur lesquels sont enfilés des outils miniatures (pelle, hache, faucille…) ou divers objets à valeur prophylactique.

Aux clochettes, monnaies percées et rondelles en bois de cerf peuvent s'ajouter des perles en pâte de verre ou d'ambre, des défenses de sanglier… Porté en amulette, **l'ambre** est bénéfique, affirme Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle*. Il devait guérir la jaunisse, les calculs de la vessie, les fièvres, les maux de gorge, d'oreille, d'estomac ainsi que les troubles de la vue.

On attribuait aussi aux **dents d'animaux** des qualités préventives et curatives. Par magie sympathique, leur port devait faciliter l'apparition des premières dents. Les dents de dauphin, de chien de mer, de loup et peut-être aussi de sanglier, passaient pour calmer les frayeurs soudaines. Craignait-on qu'une violente émotion ne provoque une dangereuse fièvre ou des convulsions ? D'autres explications sont possibles. Dans certaines régions du monde, on craint que les cris ne permettent aux mauvais esprits de localiser l'enfant. Chez les Mossi du Burkina Faso, on redoute que le bébé n'établisse par ses pleurs une communication avec ses parents mythiques et qu'il ne soit attiré dans l'au-delà ; son séjour chez les vivants doit être séduisant pour éviter qu'il ne reparte trop vite…

Soulignons pour conclure la nature fragmentaire des sources. Quand offrait-on ces amulettes ? Aucun texte ne le précise. Peut-être lors du *dies lustricus*, une fête qui avait lieu 8 ou 9 jours après la naissance, et qui marquait l'entrée officielle de l'enfant dans la famille et la communauté. Les anniversaires ont sans doute aussi constitué l'occasion de petits cadeaux.

Notre inventaire est aussi incomplet car la plupart des objets décrits proviennent de contextes funéraires où les amulettes en matière organique ont disparu, comme les bracelets de ficelles colorées, ou sont passées inaperçues, comme les dents ou les griffes de petits animaux. De plus, un enfant n'était pas nécessairement inhumé avec tous les objets qu'il portait de son vivant ; inversement, on a parfois joint à sa dépouille des amulettes à destination funéraire, comme les coquilles d'escargot.

Médaillon en bois de cerf avec phallus gravé. Oberwinterthur. Milieu du Ier siècle apr. J.-C. (Cliché Service archéologique cantonal, Zurich)

Terre cuite d'Egypte romaine. Un des enfants porte une *bulla* autour du cou. Paris, musée du Louvre.

Pour en savoir plus

D. Gourevitch, A. Moirin, N. Rouquet (dir.), *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Catalogue de l'exposition, Bourges, Muséum d'histoire naturelle, 6 novembre 2003-28 mars 2004, Bourges, Editions de la ville de Bourges, 2003.

V. Dasen, «Amulettes d'enfants dans le monde grec et romain», *Latomus* 62, 2003, 275-289.

A.-M. Tupet, *La magie dans la poésie latine, I, Des origines à la fin du règne d'Auguste*, Paris, Belles Lettres, 1976.